

LIEU DE LA FORMATION :

Université de Montpellier,
Bâtiment B, Espace Richter,
195 rue Vendémiaire,
34960 MONTPELLIER cedex 2

Tram lignes 1-2-4 Rives du
Lez/Port Marianne.

L'IPAG est à 5 mn de la BU et
du RU, 5 mn de la piscine
olympique d'Antigone. Soleil
300 jours par an et conditions
de vie très agréables avec les
rives du Lez à 2 mn et la plage à
12 mn en auto.

SCOLARITE :

Ouverte de 09H00 à 12H00
et de 14H00 à 16H00.
Tél. 04.34.43.23.03/04/05

RENSEIGNEMENTS :

ipag-contact@umontpellier.fr

Laëtitia LASZAK :
04.34.43.23.03

TARIFS :

Etudiant : 550 euros

Formation continue :

- payée par l'employeur : 1500 euros
- payée par l'apprenant : 850 euros

Objectifs : Réussir les écrits des concours de catégorie B de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale + réussir les oraux.

Publics concernés :

Etudiants en formation initiale titulaires au minimum d'un BAC.

Formation continue.

Contenu : Culture générale, Dissertation, Note de synthèse, Etude de cas, QCM français-maths et logiques, Grammaire-orthographe, Technique expression orale.

Equipe pédagogique : Composée de 50% de praticiens de l'administration et de 50% d'universitaires, ils sont tous membres ou anciens membres de jurys de concours.

Responsable pédagogique : Mme Anne DAVID professeur agrégé d'histoire

Volume horaire : 200 heures annuelles.

Capacité d'accueil : 35 personnes.

Conditions d'accès : Dossier de candidature à télécharger sur le site de l'université de Montpellier, rubrique IPAG à partir de fin janvier. Lisez les informations utiles dans le dossier.

Perspectives professionnelles : Concours de rédacteur territorial (1500 euros), contrôleur DGFIP (1800 euros), contrôleur des douanes (2000 euros), contrôleur DGCCRF (1700 euros), greffier (1500 euros), SAENES (1300 euros).

Planning : Les cours sont programmés le vendredi ce qui laisse 4 jours par semaine pour acquérir les connaissances correspondant aux épreuves écrites de concours.

Calendrier : Début des cours octobre jusqu'à avril.

Observation : Ce programme inclut la préparation des écrits + des oraux. Les inscrits ont le droit d'assister aux cours de la Licence d'administration publique en auditeurs libres (lundi – mardi – mercredi).

LES « PLUS » DE L'IPAG :

Session d'organisation de 2 jours proposée début juillet pour bien concevoir sa préparation aux concours et rencontrer les lauréats.

Session de rentrée début septembre : session de culture générale avec un haut fonctionnaire de Bercy, travail sur le comportement avec un cabinet de recrutement, session orthographique pour éviter de perdre 2 points à l'écrit, présentation des concours et méthodologie de la mémorisation avec un consultant. Pendant les concours, ateliers de sophrologie et de gestion du stress.